



ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

**Institut d'égyptologie François Daumas
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)**

**L'« héritier du temps ». À propos de l'épithète *jw'w nhḥ*
Frédéric Servajean**

Citer cet article :

Fr. Servajean, « L'«héritier du temps». À propos de l'épithète *jw'w nhḥ* », *ENiM* 3, 2010, p. 1-21.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

L'« héritier du temps » À propos de l'épithète *ḵw'w nḥḥ*

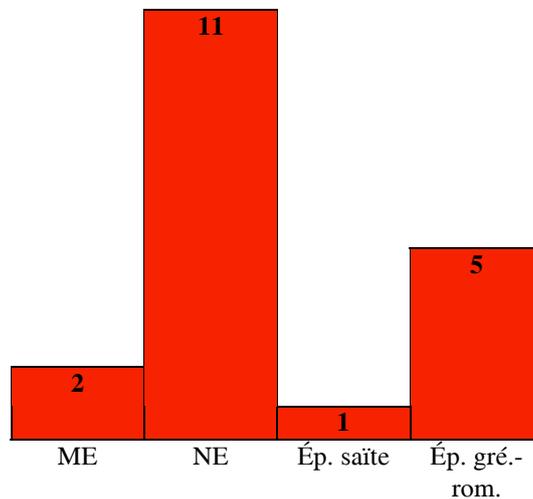
Frédéric Servajean

Institut d'égyptologie François Daumas

UMR 5140 (CNRS - Université Paul-Valéry - Montpellier III)

L'ÉPITHÈTE *ḵw'w nḥḥ*, l'« héritier du temps »¹ ou « celui qui a hérité du temps », selon que l'on interprète le terme *ḵw'w* comme un substantif ou un participe², sans être d'une grande fréquence, n'est pas pour autant rare comme le montrent les dix-neuf attestations consignées dans le *LGG*³. Il est admis que cette épithète, combinée avec d'autres, peut contribuer à décrire une spécificité du pouvoir de la divinité solaire⁴ et, de fait, on verra qu'elle est très souvent mentionnée en contexte « solaire » mais pas seulement. Cet article se propose d'examiner les propriétés qui permettent de désigner certains dieux comme les « héritiers du temps ».

Ces attestations se répartissent chronologiquement de la manière suivante :



¹ C'est bien du « temps » (*neheh*) qu'il s'agit et non de l'« éternité » ou de l'« immuabilité » (Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh. Une histoire du temps égyptien*, *OrMonsp* 18, Montpellier, 2007).

² Pour le verbe *ḵw'*, « hériter », *Wb* I, 50, 8-10 ; *AnLex* 78.0218, 79.0128. Pour le substantif *ḵw'w*, « héritier », *Wb* I, 50, 11-16 ; *AnLex* 77.0189, 78.0219, 79.0129.

³ *LGG* 1, 178b-c ; sachant qu'il ne les consigne pas toutes.

⁴ Chr. FAVARD-MEEKS, dans D. Meeks, Chr. Favard-Meeks, *Les dieux égyptiens*, Paris, 1993, p. 147.

L'épithète semble apparaître au Moyen Empire, connaît un pic au Nouvel Empire – probablement en raison d'une documentation plus abondante – et reste attestée jusqu'aux périodes grecque et romaine. Des deux attestations du Moyen Empire, l'une renvoie à Osiris, l'autre au défunt, l'Osiris N. Avec le Nouvel Empire, on observe – malgré un nombre insuffisant d'occurrences pour établir un constat définitif – la montée en puissance de la divinité solaire sous de multiples formes. Un examen rapide des dix attestations désignant des « divinités » montre que sept se rapportent à Amon-Rê, Amon-Rê-Horakhty, Horakhty, Rê (trois fois) et Rê-Horakhty ; une désigne un « génie » intervenant dans le processus de régénération du soleil, une le roi défunt (Ramsès VI) et une Khentyimentiou. Bref, deux seulement renvoient au monde osirien (Khentyimentiou et Ramsès VI) et les autres soit au soleil levant, soit au soleil en cours de régénération qui se prépare à poindre à l'horizon oriental. À l'époque saïte, la seule attestation désigne Rê-Horakhty-Atoum ; à nouveau le contexte solaire. Enfin, à l'époque gréco-romaine, Osiris et le Béhédéty (4 fois). En résumé, le contexte des mentions de l'épithète *jw'w nḥḥ* est soit majoritairement solaire, soit osirien.

*

* *

Le *LGG* consigne également toute une série d'épithètes, rarement attestées, mais qui, dans une certaine mesure, ressemblent à celle qui nous occupe :

1- *jw'w wr mnḥ n(y) nb.w nḥḥ* (2 occurrences) ⁵,

2- *jw'w wr n(y) nb nḥḥ* (1 occurrence) ⁶,

3- *jw'w wr n(y) nb.w nḥḥ* (2 occurrences) ⁷,

4- *jw'w mnḥ n(y) nb.w nḥḥ* (2 occurrences) ⁸.

Toutes ces attestations sont de même époque : XXI^e-XXIV^e dynasties. En dehors de l'adjectif qui qualifie le mot *jw'w*, elles sont identiques à une différence près : la désignation *nb nḥḥ* peut se trouver au pluriel (*nb.w nḥḥ*). Cependant, elles diffèrent de celle qui nous occupe – *jw'w nḥḥ* – sur un point important. En effet, dans la deuxième partie de leur libellé, il n'y est nullement question de *ce qui est hérité* mais de *celui ou ceux qui transmettent l'héritage* (*nb(.w) nḥḥ*), la mention du « temps » (*neheh*) n'intervenant qu'à l'intérieur d'une épithète plus réduite, incluse dans la première : *nb nḥḥ* ou *nb.w nḥḥ*. Ces quatre épithètes désignent Horus ⁹. On songe évidemment à l'« héritier » d'Osiris et, de fait, si l'on se reporte au *LGG*, à l'entrée *nb nḥḥ* ¹⁰, on constate que cette dernière renvoie principalement à Osiris ¹¹. Les

⁵ *LGG* 1, 173a.

⁶ *LGG* 1, 173a.

⁷ *LGG* 1, 173a-b.

⁸ *LGG* 1, 177a.

⁹ Cf. *supra*, n. 5-8.

¹⁰ *LGG* 3, 667a-669b.

¹¹ Sur l'ensemble des attestations consignées désignant des divinités, Osiris est concerné 44 fois alors que la divinité se situant au deuxième rang, Amon-Rê, ne l'est que 11 fois.

choses sont moins évidentes pour ce qui est de *nb.w nḥḥ*¹², probablement parce qu'il s'agit d'un pluriel.

Par conséquent, au-delà d'une ressemblance ponctuelle, ces quatre épithètes ne se réfèrent pas à la divinité solaire lors de sa régénération ou de sa sortie matinale ni même à Osiris. Elles ne doivent donc pas être étudiées avec celle qui nous occupe.

*

* *

Dans l'épithète *jw'w nḥḥ*, la notion d'héritage est évidemment centrale mais celle de « temps » (*neheh*) l'est tout autant et à double titre. Tout d'abord parce qu'il n'y a pas d'héritage possible sans déroulement du temps, lequel implique, à l'échelle humaine, le passage d'une génération à une autre ; ensuite parce que ce *qui est transmis* par héritage à la « génération » suivante est le « temps » lui-même (*neheh*). On peut se demander, en raison même de l'importance, ici, de la notion de « temps » (*neheh*), s'il existe, comme cela est fréquent pour d'autres épithètes, un système de dualité. Existe-t-il, par exemple, une épithète *jw'w d.t* ou des épithètes construites sur cette base ? Le *LGG*¹³ en consigne deux occurrences, une sous la forme *jw'w n(y) d.t*, l'autre sous la forme *jw'w d.t* ; les deux de Basse Époque. Autant dire qu'il s'agit d'exceptions, tardives de surcroît, comme si l'idée d'un « héritage de l'immuabilité/éternité (*djet*) » était incongrue. Cependant, même si elles sont problématiques, ces deux épithètes existent ; elles doivent donc pouvoir être explicitées.

Examinons la première d'entre elles. Il s'agit d'une inscription se trouvant sur le sarcophage CGC 41056¹⁴ :

(Doc. 1) *Dd mdw jn Gb (j)r(y)-p'(t) ntr.w : « Jj~n~j r mꜣꜣ Wsjr-Wnn-nfr, m. ḥ., sꜣ~j smsw¹⁵, ḥqꜣ (...) jw'w d.t, sp 2 ; d~n(zj) n~k dfꜣw nb pr(w) <m> Gb ».*

Paroles dites par Geb, le prince des dieux : « Si je suis venu, c'est pour voir Osiris-Ounnefer, j. v., mon fils aîné, souverain de (...) »¹⁶, l'héritier de l'éternité (*djet*), deux fois ; je t'ai donné toutes les provisions issues de Geb ».

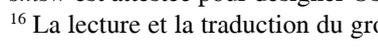
Le contexte général est indiscutablement chthonien, en raison des mentions de Geb, des provisions de Geb (*dfꜣw nb pr(w) <m> Gb*) et d'Osiris-Ounnefer en relation avec le sarcophage. Or, on sait que les espaces chthoniens, lorsqu'il est question de *djet* et de *neheh*,

¹² *LGG* 3, 813a-814a.

¹³ *LGG* 1, 182b.

¹⁴ H. GAUTHIER, *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou II*, Le Caire, 1913, p. 275.

¹⁵ Le groupe *sꜣ~j smsw* peut prêter à confusion ; il a, en effet, été rédigé , les deux derniers signes faisant songer au terme *jꜣw*, « âgé » en tant qu'adjectif, « vieillard » en tant que substantif. En outre, lorsque les textes de ce sarcophage mentionnent le pronom suffixe *~j*, ils utilisent le plus souvent le signe . L'épithète *sꜣ smsw* est attestée pour désigner Osiris ou Ounnefer alors que le *LGG* ne consigne pas *sꜣ jꜣw*.

¹⁶ La lecture et la traduction du groupe  ne sont pas assurées, d'autant que H. Gauthier hésite à propos de l'identification du signe .

se caractérisent surtout par leur immuabilité (*djet*)¹⁷. Par conséquent, ici, l'épithète *iw'w d.t* renvoie surtout à « l'héritier de l'immutabilité (des espaces chthoniens) ».

Quant à la deuxième et dernière attestation, qui provient du temple d'Hibis, elle est plus difficile. Horus y est désigné comme¹⁸ :

(Doc. 2) *nb t3.wy, iw'w n(y) d.t.*

seigneur du Double-Pays et héritier de l'éternité.

Si l'on tient compte du reste du texte, la mention du *iw'w n(y) d.t* semble hors de propos à moins de la considérer à nouveau en relation avec les espaces terrestres (*t3.wy*) et avec la fonction royale (*nb t3.wy*), Horus héritant, en tant que successeur de son père, du « Double-Pays » et donc de la fonction royale, toutes deux immuables (*djet*)¹⁹.

Par conséquent, l'épithète *iw'w d.t*, extrêmement rare, ne semble pas faire référence à l'immutabilité *djet* en tant que telle, mais plutôt à la dimension immuable des espaces chthoniens et de la fonction royale. De ce point de vue et dans une certaine mesure, elle entre dans un système d'opposition avec *iw'w nhh* qui, on va le voir, peut désigner la divinité solaire et renvoyer aux espaces célestes :

Ciel	Rê (<i>iw'w nhh</i>)	<i>Neheh</i>
Terre	Roi (<i>iw'w d.t</i>)	<i>Djet</i>

L'« héritier du temps » en contexte solaire

L'une des deux attestations du Moyen Empire consignées dans le *LGG*, l'une des plus anciennes par conséquent, permet de bien poser le problème. Il s'agit d'un bref extrait de la formule 759 des Textes des Sarcophages²⁰ :

(Doc. 3) *Jr(=w) nεj w3.t, N. gr(.t) 'nh(w), iw'w nhh, sbb(w) d.t, rd(w)~n R' m hr(y)-tpεtn !*

Un chemin a été établi pour moi (= le défunt), car N. (que je suis) est vraiment un vivant, l'héritier du temps, qui atteint/traverse *djet*, et que Rê a placé en tant que votre supérieur (ou en tant que celui qui est au-dessus de vous) !

Cette brève attestation est riche d'enseignements. La première indication est qu'un « chemin » (*w3.t*) a été établi (*jrj*) pour le défunt. Dans un contexte temporel et céleste, les « routes », qui sont dans d'autres textes désignées comme des « chemins du temps » (*w3.wt nhh*)²¹, renvoient aux routes du ciel suivies par les corps célestes produisant le « nombre » du temps. Certes, dans cette attestation, il n'est pas question d'une *w3.t nhh*. Cependant, juste après la mention du *'nh(w)*, désignation dont on sait par ailleurs qu'elle est souvent mise en relation avec *nhh*²², il est question du défunt comme « héritier du temps (*neheh*) ». Une telle juxtaposition n'est pas due au hasard ; elle a été, à l'évidence, voulue par le hiérogrammate :

¹⁷ Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 68-71.

¹⁸ N. de G. DAVIES, *The Temple of Hibis in El-Khargeh Oasis III*, New York, 1953, pl. 27, North Wall, col. 18.

¹⁹ Pour l'immutabilité (*djet*) de la fonction royale, Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 38-43.

²⁰ *CT VI*, 389f-h.

²¹ Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 53-57.

²² *Ibid.*, p. 68-69 ; *id.*, « Le cycle du *ba* dans le Rituel de l'Embaumement », *ENiM 2*, 2009, p. 21-23.

c'est justement parce que le défunt dispose d'une route céleste qu'il peut être l'héritier du temps.

Il est ensuite désigné comme *sbb(w) d.t*²³. Dans ce contexte, le participe imperfectif *sbb(w)* construit sur le verbe *sbj* n'est pas simple à traduire ; les sens possibles « aller », « passer », « envoyer »²⁴, « traverser », « parcourir »²⁵ ne semblent pas compatibles avec le terme *d.t* ; on verra cependant que de telles traductions sont possibles. Restent, *a priori*, deux possibilités : « atteindre », dans ce cas l'« éternité »²⁶, ou « rejoindre l'éternité »²⁷. Les traductions seraient donc « celui qui atteint *djet* » ou « celui qui rejoint *djet* », les deux ayant le même sens. Maintenant, comment faut-il comprendre le terme *d.t* ? Dans la seule version consignée de cette formule (B1C), le mot a été écrit . Cette graphie, on le sait, renvoie simultanément à l'immutabilité en tant que telle et à l'immutabilité des espaces terrestres²⁸. *Sbb(w) d.t* peut donc être rendu par « celui qui atteint/traverse/parcourt l'immutabilité (des espaces chthoniens) »²⁹, le mouvement n'étant possible que si l'on a au préalable parcouru le « chemin (céleste) » (*w3.t*), tout en étant simultanément l'« héritier du temps (*neheh*) ». La métaphore se comprend puisque tout voyage d'un corps céleste – en dehors des étoiles circumpolaires, toujours visibles dans le ciel nocturne – est destiné à s'achever dans les profondeurs chthoniennes, l'alternance régulière du parcours des espaces célestes par le soleil et de sa disparition dans les profondeurs chthoniennes étant le seul moyen de produire le nombre du temps (*neheh*)³⁰.

La fin de la phrase n'est pas non plus anodine. En effet, comment traduire le syntagme *m hr(y)-tp=tn* ? Soit on considère qu'il s'agit d'une simple désignation hiérarchique – « en tant que votre (= des divinités célestes non citées) supérieur » –, soit on considère que ce syntagme est déterminé par ce qui précède, c'est-à-dire par des considérations géographiques et temporelles. Dans ce cas, le défunt se situerait sur les chemins du ciel, au-dessus des divinités célestes. Une traduction pourrait être « en tant que celui qui se trouve au-dessus de vous ». D'une certaine manière, et cela a probablement été voulu, les deux significations possibles sont liées, l'« emplacement » géographique possédant aussi une dimension hiérarchique.

Remarquons, enfin, que l'ordre dans lequel ces épithètes ont été citées est également riche d'enseignements : (1) un chemin est établi pour le défunt (*jr(=w) n=j w3.t*) ; (2) disposant de celui-ci, il est un vivant (*'nh(w)*) (3) qui a hérité du temps (*jw'w nhh*) puisqu'il parcourt les espaces célestes ; (4) ce faisant, il peut dorénavant atteindre l'immutabilité (ce que tout défunt recherche) en atteignant les profondeurs chthoniennes qui sont également immuables (*sbb(w)*)

²³ L'épithète est attestée (LGG 6, 234c-235a).

²⁴ Wb III, 429, 10-431, 28 : AnLex 78.3416.

²⁵ Choix retenu par Fr.-R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 283-286.

²⁶ AnLex 78.3416.

²⁷ AnLex 77.3474.

²⁸ Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 68-71.

²⁹ Les épithètes *sb(bw) nhh* et *sb(bw) d.t* renvoient tout autant aux notions temporelles qui nous occupent qu'au siège géographique des processus qu'elles décrivent. D'une certaine manière, on pourrait presque les rendre par « (celui) qui traverse/atteint le ciel » et « (celui) qui traverse/atteint la terre (ou le monde chthonien) », avec, pour les deux traductions, une très forte connotation temporelle ; le ciel étant le siège des phénomènes produisant du temps et les profondeurs chthoniennes le siège de l'éternité (*id.*, « Atteindre le temps et l'éternité. À propos des épithètes *sbb(w) nhh* et *sbb(w) d.t* », dans un volume d'hommages à paraître).

³⁰ *Id.*, ENiM 2, p. 11-12.

d.t), mouvement « circulaire » qui lui permettra de continuer à produire le temps (*neheh*). La dernière épithète (5) est la conséquence de tout ce qui précède : le défunt devient, par décision de Rê (*rd(w)~n R'*)³¹, le supérieur (*m hr(y)-tpztn*), hiérarchiquement, temporellement et géographiquement, des autres divinités célestes. Il apparaît donc clairement que le défunt est considéré comme l'« héritier » de Rê.

Un point doit être maintenant souligné. La notion d'« héritier » peut être appréhendée, du moins en français, de deux manières, soit dans la perspective de la personne dont on hérite (« l'héritier de son père »), soit dans celle de ce dont on hérite (« l'héritier de la fortune »). On voit bien avec les textes qui nous occupent que *neheh* renvoie, non à celui qui transmet, même s'il existe effectivement une personnification du temps³², mais bien à ce dont on hérite.

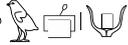
L'épithète *jw'w nhh* est également attestée dans des hymnes solaires du Nouvel Empire que l'on trouve dans plusieurs tombes. Ainsi, dans la TT 194 de la XIX^e dynastie³³ :

(Doc. 4) *Dw3 Jmn-R'-Hr-3h.ty hft wbnzf m 3h.t j3bt(y.t) n(y).t p.t jn Wsjr N., m. h., m htp, ddzf : « J3w nzk jw'w nhh, Jmn, k3 mr(w)ty (...) ».*

Prier Amon-Rê-Horakhty quand il se lève dans l'horizon oriental du ciel par l'Osiris N., j. v., en paix, qui dit : « Louange à toi, héritier du temps, Amon, taureau aimé (...) ».

Il est intéressant de constater qu'avant même de désigner le dieu soleil par son nom le plus courant, on l'invoque par le truchement de l'épithète *jw'w nhh*. C'est, par conséquent, sa dimension temporelle qui est d'emblée mise en relief. Le fait qu'il soit l'« héritier » de *neheh* lorsqu'il se lève dans l'horizon oriental du ciel (*hft wbnzf m 3h.t j3bt(y.t) n(y).t p.t*) montre bien que le temps *neheh*, reçu en héritage au début du nouveau voyage, est conçu comme un cycle temporel, à l'image du cercle revenant à son point de départ, le dieu héritant de lui-même. L'avènement du jeune soleil au petit matin est possible parce que le dieu hérite du « temps », c'est-à-dire de la durée nécessaire pour effectuer cette nouvelle course céleste.

L'épithète est attestée ailleurs et à la même époque. Ainsi par exemple, dans la TT 359 de Deir al-Médîna (début de la XX^e dynastie)³⁴ :

(Doc. 5) *D n(y)-sw.t htp R' pn, nb Jp.t-sw.t, Jmn wbn(w) m hr.t, shm špss n(y) ntr.w, nb snđ [...]*
r' nb , *spd(w) 'b[.wy], nfr hr, wr m nms, hwn ntry, jw'w nhh, b3 špss jmy jtnzf, k3 rnpy n(y) Jwnw mh'w, rnn[...], bjk ntr[y] h'f<t> h'zf, Nw.t h3bdz(t)(j) {r} r-gs[ef], n [k3] n(y) Wsjr [N. ...].*

Fasse le roi que s'apaise Rê que voici, seigneur de Karnak, Amon qui se lève dans le firmament, puissance auguste des dieux, seigneur de la crainte [1 cadrat] chaque jour, ³⁵,

³¹ Le verbe *rdj* accompagné de la préposition *m* peut signifier « désigner à un poste » (*AnLex* 79.1804).

³² Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 139, fig. 2 ; *LGG* 4, 287b-288c.

³³ J. ASSMANN, *Sonnenhymnen in thebanischen Gräbern, Theben* 1, p. 260, texte 187, col. 1-2. Remarquons que ce texte présente des variantes sans mention de l'épithète qui nous occupe (cf. *ibid.*, p. 247, texte 179 [TT 189 (3)], XIX^e dynastie] ; et p. 346-347, texte 251 [TT 364, XIX^e dynastie]). Pour un parallèle au libellé similaire : [...] *ddzf* : « *J3w nzk [jw'w] nhh, Jmn, [...]* », « [...] » ; il dit : « Louange à toi, héritier du temps, Amon, [...] » (TT 68 de la XX^e dynastie) (*ibid.*, p. 132, texte 93, col. 2.).

³⁴ J. ASSMANN, *Sonnenhymnen in thebanischen Gräbern*, p. 340, texte 242 (5), et p. 341, n. d.

³⁵ L'épithète  est difficile à traduire. J. Assmann (*Theben* 1, p. 340, texte 242 ; pour le texte hiéroglyphique, B. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (1930), *FIFAO* 8, Le Caire, 1931,

celui aux cornes pointues, au beau visage, le vénérable avec un *némès*³⁶, le jouvenceau divin, héritier du temps, le *ba* auguste qui est dans son disque, le jeune taureau d'Héliopolis du nord, [...] nourrit, faucon divin quand il apparaît, Nout de couleur lapis-lazuli se trouvant à côté de lui³⁷, pour le *ka* de l'Osiris [N. ...].

L'ensemble des épithètes qui se trouvent dans ce passage renvoie à la divinité solaire sous sa forme d'Amon-Rê. Deux d'entre elles sont juxtaposées : *ḥwn ntry* et *jw'w nhḥ*. La première, « le jouvenceau divin », désigne le plus souvent la divinité solaire sous plusieurs formes³⁸, la mention du terme *ḥwn* ayant pour fonction de mettre en relief le fait qu'il s'agit de la « jeune » divinité solaire³⁹. La seconde est celle qui nous occupe. On soulignera le parallélisme *ḥwn ntry/bjk ntry*, l'oiseau étant mentionné un peu plus loin : « faucon divin quand il apparaît ». Dans un contexte rituel, le qualificatif *ntry* « définit la situation d'un dieu particulier par rapport à la vénération dont il est l'objet. C'est le dieu ritualisé (...) »⁴⁰. Or, le caractère rituel du passage est renforcé par la formule *ḥtp-dj-n(y)-sw.t* introductive. Le dieu en question est le *bjk ntry*, qui renvoie ici à la divinité solaire se manifestant au petit matin⁴¹.

p. 47 [bas de la page]), ainsi que le *LGG* 7, 491a-b, en font l'épithète *ts-wp.t*. La graphie est cependant très éloignée des graphies habituelles.

³⁶ L'épithète *wr m nms* – attestée par cette seule occurrence – est lue *wr m ḥprš* par J. Assmann (*Theben* 1, p. 340, texte 242 [6]) mais c'est bien d'un *némès* qu'il s'agit comme le montre le signe  de l'inscription, du moins telle qu'elle a été relevée par B. Bruyère. Elle est consignée sous l'entrée *wr m nms* en *LGG* 2, 446a.

³⁷ L'épithète *Nw.t ḥsbd=t(j) {r} r-gs[=f]* est difficile à traduire. J. Assmann (*Theben* 1, p. 340, texte 242 [12]) la rend *Nwt ḥsbd.tj r-gs[.f]*, « Nut glänzt lapislazulifarben an [seiner] Seite ». Il renvoie pour cette traduction à *id.*, *Liturgische Lieder an den Sonnengott*, *MÄS* 19, Berlin, 1969, p. 315-316 (III 4, 18), où il traduit « Nut erglänzt lapislazulifarben dir zu Seite ». Quant à H.M. STEWART, *Traditional Egyptian Sun Hymns of the New Kingdom*, Londres, 1967, p. 56, il rend le passage par « Nut, the azure one, is at thy side ». On remarquera que dans le P. Leyde T2, de la fin de la XIX^e dynastie (C. LEEMANS, *Papyrus égyptien funéraire hiéroglyphique (T2)*, Leyde, 1882, pl. IV, col. 9), c'est bien de *ḥsbd=tj*, qu'il s'agit (avec  final) : *D=sn n=k jzw, Nw.t ḥsbd=tj ḥr-gs=k !*, « Puissent-ils (= les *nétcherou*) te (= Rê) donner des louanges, car Nout est couleur de lapis-lazuli à côté de toi ! ». Il existe d'ailleurs un verbe *ḥsbdj*, « être de couleur bleue » (*AnLex* 77.3173, qui renvoie à P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak I*, Le Caire, 1977, p. 242 ; cf. également, *Wb* III, 334, 15-335, 1 [l'une des traductions est « couleur de lapis-lazuli », *Wb* III, 334, 16-18]). Dans le document qui nous occupe (TT 359), la graphie s'achève sur un  final, qui peut très bien être la marque de la deuxième personne féminin singulier du parfait et que nous avons donc translittérée *t(j)*, en accord avec le P. Leyde T2. Les *Bellegstellen* (III, 334, 20) donnent *jw=w Nw.t ḥsbd.t r-gs=k*, « La Nout couleur de lapis-lazuli ( ) est venue à côté de toi ». On remarquera que la couleur bleue – lapis-lazuli – est étroitement liée au noir dont elle n'est qu'une variante (B. MATHIEU, « Les couleurs dans les Textes des Pyramides », *ENiM* 2, 2009, p. 26, et n. 12 ; p. 47).

³⁸ *LGG* 5, 98b-c.

³⁹ *AnLex* 78.2623.

⁴⁰ D. MEEKS, « Notion de “dieu” et structure du panthéon dans l'Égypte ancienne », *RHR* 205/4, 1988, p. 439.

⁴¹ Cette désignation peut également renvoyer à la personne royale (S. SCHOTT, *Der Denkstein Sethos' I. für die Kapelle Ramses' I in Abydos*, *NAWG* n° 1, Göttingen, 1964, p. 73) ; voire à Osiris, toujours du point de vue de la fonction royale (J. ZANDEE, *An Ancient Egyptian Crossword Puzzle*, *MVEOL* 15, Leyde, 1966, p. 35) ; mais, d'une manière générale, il renvoie majoritairement à Horus (*LGG* 2, 767a-769a). Le « faucon divin » est souvent mis en scène en train d'« apparaître » ; ainsi dans le fragment n° 171 du P. mythologique 170/173 de la Bibliothèque nationale, où, pour accompagner la 2^e vignette, il est écrit : « Le faucon divin est apparu sur la butte » (*bjk ntry ḥ'w ḥr j.t*) (A. PIANKOFF, « The Funerary Papyrus of Tent-Amon », *EgRel* 4, 1936, p. 51, fig. 2 ; et p. 55).

Dernière remarque, la présence du lapis-lazuli fait probablement allusion au moment de l'auto-régénération⁴² qui se produit la nuit dans un monde chthonien, lequel est soumis à *djet*.

Cette juxtaposition des épithètes *ḥwn ntry* et *jw'w nḥḥ* est attestée dès la XVIII^e dynastie. Ainsi, dans la stèle BM 551 où il est question de Rê-Horakhty⁴³ :

(Doc. 6) *R' pw Ḥr-ḏḥ.ty, pḏ ḥwn ntry, jw'w nḥḥ, wtt(w) sw ḏs=f, ms(w) sw ḏs=f, n(y)-sw.t p.t tḏ, ḥqḏ Dwḏ.t (...).*

Horakhty est Rê, le jeune dieu divin, héritier du temps, qui s'est engendré lui-même, qui s'est mis au monde lui-même, roi du ciel et de la terre, souverain de la Douat (...).

La juxtaposition de ces deux épithètes montre à nouveau que l'« héritier de *neheh* » est bien le jeune soleil qui entreprend un nouveau cycle temporel journalier. On remarquera que *jw'w nḥḥ* est suivi des deux épithètes *wtt(w) sw ḏs=f, ms(w) s(w) ḏs=f*, « celui qui s'est engendré lui-même, et qui s'est mis au monde lui-même »⁴⁴, lesquelles sont complétées un peu plus loin par la dernière de l'ensemble : *ḥqḏ ḏ.t*, « souverain de la Douat », les trois renvoyant au monde souterrain. Ces mentions ne sont pas anodines puisqu'elles font allusion à l'aboutissement du cycle temporel (*neheh*) précédent et au point de départ du nouveau, celui-ci se situant dans les profondeurs terrestres. Ce constat est intéressant car il signifie que la durée d'un cycle *neheh* est fait de deux périodes : une première correspondant à la visibilité de l'astre, une seconde à son invisibilité, c'est-à-dire au moment au cours duquel il se régénère dans le monde souterrain ; et c'est cette alternance de durées distinctes qui permet d'établir le nombre du temps. Le nouveau cycle est donc différent de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui vont suivre, en raison de la longueur variable des périodes de visibilité et d'invisibilité de l'astre au cours d'une journée. En effet, du solstice d'été au solstice d'hiver les jours décroissent, et du solstice d'hiver à celui d'été, ils croissent. Par conséquent, si la notion de *neheh* implique une durée globale invariable (une journée), elle n'en reste pas moins constituée de deux périodes de durée variable (le jour et la nuit). Le nouveau soleil hérite donc d'un cycle *neheh* dont la nature n'est pas strictement identique à la précédente. Celle-ci est fixée et transmise en héritage au nouveau soleil par son prédécesseur. « Hériter de *neheh* » signifie donc « hériter d'un cycle constitué de deux périodes dont la durée varie tout au long de l'année mais dont la durée totale (jour + nuit) reste néanmoins strictement identique ». Cependant, la notion d'« héritage » n'est pas neutre. En effet, les spécificités du nouveau cycle *neheh*, acquises par héritage, ont été fixées par le « père » mort, le « fils » vivant se devant de les réaliser. L'équilibre temporel du monde en dépend. L'« héritage » introduit, par conséquent, le « père » et le « fils » dans un système qui ressemble à celui mis en relief par H. Willems pour les Textes des Sarcophages. Dans celui-ci, le fils doit s'occuper rituellement de son père mort s'il veut que ce dernier puisse l'aider lorsqu'il décèdera à son tour⁴⁵. Ici, le système est différent. Le « père » fixe la règle ; le « fils » doit la respecter pour

⁴² Il est souvent dit des dieux liés au lapis-lazuli qu'ils effectuent l'acte *ḥpr ḏs=f* (S. AUFRÈRE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne* II, *BiEtud* 105/2, Le Caire, 1991, p. 473-476), acte qui n'est pas mentionné dans le document qui nous occupe mais que l'on retrouvera plus loin sous une forme différente.

⁴³ G.Th. MARTIN, *The Memphite Tomb of Horemheb*, Londres, 1989, pl. 22, l. 3-4, sous le cintre ; p. 29 (7), pour la bibliographie, et p. 30, pour la traduction ; voir, également, pour une autre traduction de cet hymne, A. BARUCQ, Fr. DAUMAS, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, *LAPO* 10, Paris, 1980, p. 122-124.

⁴⁴ Épithète qui, on l'a vu plus haut avec le doc. 5 (cf. *supra*, n. 42), renvoie souvent aux divinités mises en relation avec le lapis-lazuli, c'est-à-dire en cours de régénération.

⁴⁵ Cf. H. WILLEMS, *Les Textes des Sarcophages et la démocratie*, Paris, 2008, p. 196-203 ; plus particulièrement, p. 197-198.

que la succession infinie des cycles *neheh* et des dieux les réalisant – c'est-à-dire du même se succédant à lui-même – puisse se pérenniser.

L'aptitude du dieu à parcourir ces deux espaces géographiquement opposés – monde céleste et monde souterrain – peut être exprimée en combinant d'autres épithètes avec celle qui nous occupe. Ainsi, dans l'attestation suivante (XX^e dynastie) ⁴⁶ :

(Doc. 7) *Ntk jt=j ntry, jw'w nhh, sbb(w) d.t m nb ntr.w.*

Tu (= Amon-Rê) es mon père divin, l'héritier du temps, qui atteint/traverse l'immuabilité en tant que seigneur des dieux.

Amon-Rê, doté par héritage d'un cycle temporel *neheh*, atteint à la fin de celui-ci les profondeurs chthoniennes caractérisées par leur immuabilité (*sbb(w) d.t*) et dans lesquelles il se régénère avant de recommencer un nouveau cycle. On retrouve ici la même juxtaposition d'épithètes que dans le document 3 (*jw'w nhh, sbb(w) d.t*).

Si l'on admet cette spécificité du cycle *neheh*, qui s'extrait de *djet* pour y revenir afin de recommencer un nouveau cycle ⁴⁷, certaines épithètes curieuses s'éclairent. Ainsi, dans la très importante attestation suivante, datée de la XVIII^e dynastie et provenant d'un hymne solaire où il est encore question du *hwn ntry* et du *jw'w nhh* ⁴⁸ :

(Doc. 8) *Jw=k h'εtj m 3h.t n(y).t p.t ; j3w (n)εk m hr.t nb.t, nfrεtj, rnpεtj m jtn m-hnw (.wy) mw.tεk Hw.t-Hr ; h' jrεk m s.t nb.t, jbεk 3wεw n d.t ! Jw nεk jtr.ty m ksy.w, dw3εsn nfrw hmεk h'εtj m 3h.t n(y).t p.t, b3 n(y) p.t, h3.t n(y).t Dw3.t, hwn ntry, jw'w n(y) nhh hr h3s.t jgr.t (...).*

Tu es apparu dans l'horizon du ciel ; louange à toi dans tout le firmament, tu es beau, tu es rajeuni en tant que disque dans les bras de ta mère Hathor ; apparais, donc, en tout lieu, réjoui pour toujours (*djet*) ! Les deux sanctuaires sont venus à toi prosternés ⁴⁹ pour adorer la perfection de ta majesté lorsque tu es apparu dans l'horizon du ciel, *ba* du ciel, cadavre de la Douat ⁵⁰, jouvenceau divin, héritier du temps ⁵¹ sur contrée montagnaise de l'au-delà (...).

⁴⁶ THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu III, OIP 23*, Chicago, 1934, pl. 138, col. 43.

⁴⁷ Cf., à ce sujet, Fr. SERVAGEAN, *Djet et neheh*, p. 57-62. Remarquons qu'il existe des formulations qui expriment la même idée différemment. Ainsi, dans un hymne à Rê de la TT 106 (début de la XIX^e dynastie) (J. ASSMANN, *Theben 1*, p. 152, texte 113, col. 34-35), il est écrit : « Tu es l'héritier qui traverse/atteint le temps (...) » (*Ntk jw'w sbb(w) nhh (...)*). Il est évident que l'« héritier » en question désigne le *jw'w nhh* ; simplement, une indication supplémentaire est ajoutée puisqu'il est mentionné que le *jw'w* « traverse/parcourt/atteint » (*sbj*) le temps, après s'être extrait de *djet*.

⁴⁸ Stèle Caïre JE 44722 : J.E. QUIBELL, A.G.K. HAYTER, *Teti Pyramid, North Side*, Le Caire, 1927, p. 33, l. 2-5 ; cf, également, pl. IX.

⁴⁹ Pour le passage *Jw(εw) nεk jtr.ty m ksy.w, dw3εsn...*, cf. *LGG 1*, 624b, s. v. 'Itrty, Funktionen b). La graphie désignant le « double sanctuaire » est curieuse (). Elle ne s'éclaire que si l'on tient compte du passage entier. La graphie, telle qu'elle a été consignée à la page 33, l. 3, de l'ouvrage de J.E. QUIBELL, A.G.K. HAYTER, *op. cit.*, est fautive () car le signe du personnage n'est pas Gardiner A1 mais bien Gardiner A2 comme le montre l'examen de la stèle, cf. *ibid.*, pl. VIII, l. 3.

⁵⁰ Le passage « le *ba* du ciel, cadavre de la Douat » est scindé en deux et ainsi répertorié par le *LGG*. La première partie, *b3 n(y) p.t*, est bien attestée pour désigner la divinité solaire sous plusieurs de ses formes, Amon-Rê, Amon-Rê-Atoum-Horakhty, Amon-Rê-Atoum-Khépri, voire plus simplement, Rê-Horakhty (*LGG 2*, 679c). En revanche, la seconde n'est répertoriée que par ce seul document (*LGG 6*, 6c-7a).

⁵¹ Le passage *n(y) nhh* est rédigé . Il est difficile de savoir si la couronne fonctionne comme complément phonétique ou comme graphie du nom de relation *n(y)*.

La séquence « tu es apparu dans l'horizon du ciel, *ba* du ciel, cadavre de la Douat, jouvenceau divin, héritier du temps sur le territoire vallonné de l'au-delà (...) » (*h'z.tj m zḥ.t n(y).t p.t, b3 n(y) p.t, h3.t n(y).t Dw3.t, ḥwn ntry, jw'w n(y) nḥḥ ḥr ḥ3s.t jgr.t (...)*) peut surprendre. En effet, pour quelle raison mentionner dans ce texte le « cadavre » du dieu ? Ici, le mot *h3.t*, s'il désigne effectivement le cadavre⁵², renvoie surtout au cadavre après la ritualisation funéraire, d'où, d'ailleurs, son association avec le *ba*⁵³. La ritualisation effectuée et réussie, le corps divin se trouve dorénavant dans un monde *djet* souterrain. Cependant, le dieu, grâce à son *ba*, se trouve également en mesure de recommencer un nouveau cycle *neheh*. Le doc. 5, analysé plus haut, décrit ce processus de manière très explicite avec les épithètes *ḥwn ntry, jw'w nḥḥ, b3 špss jmy jnɜf*, « le jouvenceau divin, héritier du temps, *ba* auguste qui est dans son disque ». Le disque solaire sert donc de support au *ba* de la divinité, lequel est considéré comme un « jouvenceau divin, héritier du temps ».

Certaines formulations spécifiques, comme la suivante issue de la formule 62 du Livre des Morts (version de Nebsény, XVIII^e dynastie), prennent tout leur sens à la lumière des analyses précédentes⁵⁴ :

(Doc. 9) *Rd(ɜw) nɜj nḥḥ, nn drwɜf, jnk js jw'w nḥḥ rdy nɜf d.t !*

Le temps sans limite m'a été donné, car je suis l'héritier du temps à qui a été donnée l'immuabilité !

La mention de *nḥḥ* et de *d.t* n'est nullement rhétorique. Ce passage peut être analysé de deux manières qui sont d'ailleurs complémentaires. Tout d'abord, le défunt ne peut être l'« héritier du temps » que s'il parvient à gagner l'immuabilité (*djet*), rendant ainsi possible l'alternance des périodes de visibilité et d'invisibilité solaires ; ensuite, le fait que *neheh* ne soit pas limité (*nn drwɜf*) ne signifie nullement que le défunt (ou son *ba*) soit doté d'un temps (linéaire) infini mais bien qu'il est désormais, en tant que *jw'w nḥḥ*, en mesure de réaliser *une infinité de cycles*. C'est la raison pour laquelle l'immuabilité lui a été donnée (*rdy nɜf d.t*), le mot *d.t* renvoyant non au temps (*nḥḥ*) mais à *l'infinité des cycles qui vont se succéder et participer à l'immuabilité du fonctionnement cosmique*.

La juxtaposition des deux épithètes – *ḥwn ntry* et *jw'w nḥḥ* – avec la référence à l'auto-régénération – *wtt(w) sw dsɜf, ms(w) sw dsɜf* – se retrouve ailleurs ; ainsi, dans la stèle BM 552 de la XVIII^e dynastie⁵⁵ :

(Doc. 10) *Jɜw n Rɜ wbnɜk, stḥn~nɜk tɜ m jmɜw ḥ'wɜk, ntryɜtj m shm jmy p.t, ntr mnḥ, n(y)-sw.t nḥḥ, nb sšp, ḥqɜ ḥddw.t, ḥry ns.tɜf m (M)skt.t 'ɜ(.t), ḥ'(w) m M'nd.t, ḥwn ntry, jw'w nḥḥ, wttwy sw ms(w) sw dsɜf !*

Louange à Rê lorsqu'il (= tu) se lève : tu as fait resplendir la terre grâce à l'éclat lumineux de ton corps, tu es divin grâce au pouvoir qui est dans le ciel, dieu efficient, roi du temps, seigneur

⁵² *Wb* III, 359, 9-20 ; *AnLex* 77.3219, 78.3179, 79.2302.

⁵³ *Wb* III, 37, 5-39, 13 ; *AnLex* 77.2707, 79.1899. Pour la ligne de partage avant/après le rite (Rituel de l'Embaumement) séparant ces deux mots, cf. A. MARTIN, *Le corps dans le Rituel de l'Embaumement* (mémoire inédit de Master 2, Université Paul Valéry-Montpellier III, soutenu en juin 2009).

⁵⁴ G. LAPP, *The Papyrus of Nebseny, CBDBM* 3, Londres, 2004, pl. 11, formule 62, col. 7.

⁵⁵ I.E.S. EDWARD, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc.*, Londres, 1939, p. 31 (552), l. 3-6 ; pour une traduction de cet hymne, cf. A. BARUCQ, Fr. DAUMAS, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne, LAPO* 10, Paris, 1980, p. 125-126.

de la lumière, souverain de la clarté, qui est sur son trône dans la grande barque *Mésektet*, qui est apparu dans la barque *Mândjet*, jouvenceau divin, héritier du temps, qui s'est engendré et mis au monde lui-même !

Ce document juxtapose la mention des deux barques du soleil, qui parcourent le ciel diurne et le monde souterrain où le soleil se régénère, avec les épithètes *ḥwn ntry* et *jw'w nhḥ*. Il s'agit d'une autre manière d'exprimer l'alternance des jours et des nuits (barques *Mésektet* et *Mândjet*)⁵⁶, constitutive des cycles *neheh* et, par conséquent, de la production du temps. Ce thème a connu un certain succès puisqu'il a été repris, avec une formulation identique, à la XXVI^e dynastie⁵⁷.

Juxtaposition des mêmes épithètes également dans le P. Nakht de la XIX^e dynastie, avec un texte très proche de celui du doc. 8⁵⁸ :

(Doc. 11) *Dw3 R' jn sš Nḥt, ḏḏsf* : « *Jnd-ḥr=k, 3ḥ=tj spd, Tm(w)-Ḥr-3ḥ.ty, jw=k ḥ'εt(j) m 3ḥ.t n(y).t p.t. 3w n=k m r(3) ḥr(w) nb.w, nfr=tj, rnp=tj m jtn m-ḥnw '(wy) mw.t=k Ḥw.t-Ḥr ; ḥ' m s.t nb.t, jb=k 3w=w n d.t, jw n=k jtr.ty m ksw, d=sn 3w n(εk) wbn=k, ḥ'εtj m 3ḥ.t n(y).t p.t, st=k t3.wy (m) mfk3.t ! R' pw Ḥr-3ḥ.ty, ḥwn ntry, jw'w nhḥ, wtt(w) sw, ms(w) sw ḏsf (...)* ».

Prier Rê par le scribe Nakht, qui dit : « Salut à toi, tu es devenu un *3ḥ* efficace, Atoum-Horakhty, car tu es apparu dans l'horizon du ciel. Louange à toi dans la bouche de tous les visages, tu es beau, tu es rajeuni en tant que disque dans les bras de ta mère Hathor ; apparais en tout trône, réjoui pour toujours (*djet*), car les deux sanctuaires sont venus à toi prosternés pour te donner une louange lorsque tu brilles après être apparu dans l'horizon du ciel, puisses-tu illuminer le double-Pays grâce à la turquoise ! Horakhty est Rê, le jouvenceau divin, héritier du temps, qui s'est engendré et mis au monde lui-même (...) ».

Ce passage insiste plus particulièrement sur le jaillissement matinal de l'astre, notamment avec des formulations comme « tu es apparu rajeuni en tant que disque dans les bras de ta mère Hathor » ; mais l'idée de transmission par héritage n'est pas pour autant absente, elle est même présente à deux niveaux. Le premier par le truchement de l'épithète qui nous occupe, le second par la mention de la turquoise. Hathor, dont on sait qu'elle est la « dame de la turquoise », met au monde la divinité solaire, laquelle se trouve alors en mesure d'« illuminer le Double-Pays grâce à la turquoise ! ».

Les attestations tardives n'apportent pas de renseignements supplémentaires ; elles se situent dans le prolongement des précédentes⁵⁹.

⁵⁶ Pour le thème des deux barques signifiant la totalité de la journée (jour + nuit), E. THOMAS, « Solar Barks Prow to Prow », *JEA* 42, 1956, p. 65-79 ; J. ASSMANN, *Liturgische Lieder an den Sonnengott*, MÄS 19, Berlin, 1969, p. 273-275 (10), et p. 288-289 (5).

⁵⁷ Dans la tombe de Pabasa (TT 279) : (...) *ntr mnḥ, n(y)-sw.t nhḥ, nb sšp, ḥq3 ḥḏdw(.t), ḥr(y){t} ns.t=f m mskt.t 3(.t), ḥ'(w) m m'nd.t, ḥwn ntry, jw'w nhḥ, wtt(w) ms(w) s(w) ḏsf (...)*, « (...) le dieu efficace, roi du temps, maître de la lumière, souverain de la clarté, qui est sur son trône dans la grande barque *Meskéset*, qui est apparu dans la barque *Mândjet*, le jeune homme divin, héritier du temps, qui s'est engendré et mis au monde lui-même (...) » (J. ASSMANN, « Zwei Sonnenhymnen der späten XVIII. Dynastie in thebanischen Gräbern der Saitenzeit », *MDAIK* 27, 1971, p. 21, col. 5-6 = *id.*, *Theben* 1, p. 312 [texte 227, 11-12]). Un parallèle se trouve dans la tombe de Basa (TT 389) de même époque (*id.*, *MDAIK* 27, p. 23, fig. 5, col. 8-11 (parallèle juste mentionné en *id.*, *Theben* 1, p. 368 [texte 259])).

⁵⁸ P. BM 10471, T.G.H. JAMES, *Egyptian Painting*, Londres, 1987, p. 52 (57), col. 1-13, de gauche à droite.

⁵⁹ *E I*, 153, 3-4 : *ḏḏ mdw jn Ḥr Bḥdt(y), ntr 3, s3b(w) šw.t, nb Msn, ḥnty jtr.t mḥ.t, jw'w nhḥ, jty, ḥq3 d.t, n[d](w) jt=f m ntr.w*, « Paroles à dire par Horus, le Béhédéty, dieu grand, au plumage tacheté, seigneur de Mésen, qui

Il est maintenant nécessaire d'examiner un document attesté plusieurs fois, d'une grande importance pour la compréhension de la fonction du *jw'w nhh*. Les remarques qui suivent se fondent sur les précieuses analyses de J. Assmann, G. Roulin et P.F. Dorman. Il s'agit de la douzième heure du Livre de la Nuit. Dans deux des trois versions consignées dans la tombe de Ramsès VI (désignées par les sigles RVIa et RVIb), il est question d'un génie nommé *Jw'w nhh*⁶⁰. Ce dernier se trouve à la tête d'un cortège de divinités dont le nombre est variable : 11 (en comptant *Jw'w nhh*) dans RVIa, 12 dans RVIb. Dans les autres versions, soit il est question de génies anonymes (7 dans RVIc et Osorkon II)⁶¹, soit ils sont absents (RIXc)⁶², soit encore la scène est trop détériorée pour permettre une identification (TT 32)⁶³. Ces génies sont tous agencés de la même manière : dans la position de la marche apparente, les bras relevés en signe d'adoration de la divinité solaire. Les noms qui les désignent, en dehors de *Wnn-nfr* (n° 1)⁶⁴ et de *Nb-nh* (n° 2)⁶⁵, sont obscurs et ne permettent pas de mettre en relief la logique qui a présidé au choix des hiéroglyphes. Au-dessus du cortège court une inscription qui les désigne collectivement comme⁶⁶ :

(Doc. 12) *Ntr.w dwꜣy.w R' prꜣf m Dwꜣ.t (...)*.

Les dieux qui prient Rê tandis qu'il sort de la Douat (...).

Ces génies sont en effet orientés vers une figuration montrant la mise au monde du jeune soleil. En RVIb, cette mise au monde est représentée de manière complexe⁶⁷ [fig. 1]. Remarquons que le génie le plus proche de cette figuration est justement *Jw'w nhh*, qui entre pratiquement dans la composition⁶⁸. L'épithète, qui n'apparaît pas sur le fac-similé [fig. 1], est très lacunaire. Elle est en revanche clairement lisible en RVIa [fig. 2].

préside à la chapelle du nord, héritier du temps, souverain *jty*, souverain de l'immutabilité (*djet*), qui a protégé son père parmi les dieux » (Pour l'épithète *nd(w) jtꜣf m ntr.w*, cf. LGG 4, 582b-c ; cf., également, B. MATHIEU, « L'emploi du *yod* prothétique dans les textes de la pyramide d'Ounas », BIFAO 96, 1996, p. 319, et n. 43). L'attestation suivante (E I, 235, 12-13) est moins développée : *Dd mdw jn Hr Bhd(y), ntr' ꜣ, nb p.t, jw'w nhh, hꜣꜣ d.t, ndty jtꜣf m ntr.w*, « Paroles dites par Horus, le Béhédéty, dieu grand, maître du ciel, héritier du temps, souverain de l'éternité, protecteur de son père parmi les dieux ». *Jw'w nhh* peut également se combiner avec d'autres épithètes (E I, 298, 4) : *Dd mdw jn Hr Bhd(y), ntr' ꜣ, nb Msn, jw'w nhh, hꜣꜣ d.t, nb jꜣ.wt*, « Paroles à dire par Horus, le Béhédéty, le dieu grand, seigneur de Mése, héritier du temps, souverain de l'éternité, seigneur des "institutions" ». L'ensemble peut présenter un libellé simplifié (E II, 19, col. 31 = D IX, 35 (35)) : *Hr Bhd(y), jw'w nhh, nd(w) jtꜣf m ntr.w (...)*, « Horus, le Béhédéty, héritier du temps, qui a protégé son père parmi les dieux (...) ».

⁶⁰ G. ROULIN, *Le Livre de la Nuit*, OBO 147/1, Fribourg, Göttingen, 1996, p. 339 ; *id.*, *Le Livre de la Nuit*, OBO 147/2, Fribourg, Göttingen, 1996, p. 158. Ce génie n'est donc mentionné que deux fois.

⁶¹ *Id.*, OBO 147/1, p. 335.

⁶² *Loc. cit.*

⁶³ *Loc. cit.*

⁶⁴ Ils sont numérotés par G. Roulin de droite à gauche, c'est-à-dire en commençant par le plus éloigné (*ibid.*, p. 336-339).

⁶⁵ Tous deux placés dans le registre inférieur en RVIa [fig. 2].

⁶⁶ G. ROULIN, OBO 147/2, p. 156.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 349-350. La scène est reproduite en *id.*, OBO 147/2, pl. XX. Cf., également, A. PIANKOFF, A. RAMBOVA, *The Tomb of Ramesses VI*, BollSer 41/2, New York, 1954, pl. 149 (registre du bas).

⁶⁸ On laissera de côté dans l'analyse la divinité à tête de crocodile située à l'avant du cortège remorquant la barque du soleil et au-dessus du *jw'w nhh*, ainsi que les divinités primordiales Heh et Hehet accroupies à gauche de la figuration. Ces deux dieux sont habituellement liés à la mise au monde du nouveau soleil (G. ROULIN, OBO 147/1, p. 350-351).

La scène de la fig. 1⁶⁹ montre un « tour de potier »⁷⁰ – lui-même placé sur un traîneau  – sur lequel se trouve un scarabée. Un « liquide » s'écoule de la bouche de ce dernier. Sur le côté gauche de la partie supérieure du tour et légèrement en dessous, un autre scarabée est agencé verticalement. Il soutient un signe . Au pied du tour, assis sur la partie antérieure du , un enfant  doté de la boucle de l'enfance. Une petite inscription, particulièrement intéressante et attestée quatre fois⁷¹, accompagne la scène : *wbꜛ nḥp* [fig. 4]. L'analyse doit donc tenir compte de la composition et de l'inscription.

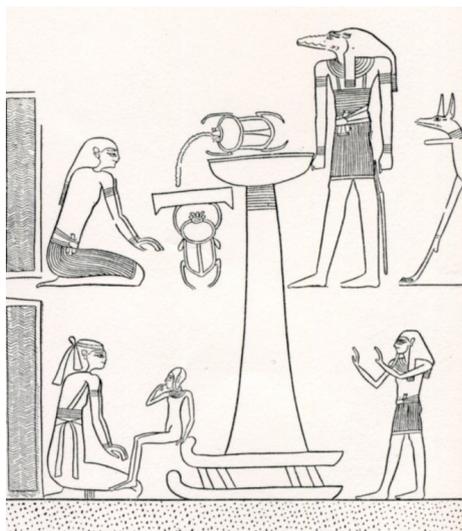


Fig. 1. D'après A. Piankoff, A. Rambova, *The Tomb of Ramesses VI*, BollSer 41/1, New York, 1954, p. 389, fig. 130 (RV Ib, le génie *Jw'w nḥḥ* en bas à droite).

Avant de poursuivre, il est nécessaire de souligner que, dans la partie gauche de la figuration, selon les versions, les « signes » ,  et  ne se combinent pas exactement de la même manière. Pour n'en considérer que quelques-unes, en RV Ib [fig. 1] et dans la tombe d'Osorkon II [fig. 4], si les signes  et  sont nettement solidaires et proches l'un de l'autre, le  en reste néanmoins nettement séparé. En revanche, en RV Ia, les trois signes sont étroitement associés [fig. 3]. Le caractère disparate de ce « trigramme » a été souligné par P.F. Dorman⁷².

⁶⁹ Longueusement analysée par G. Roulin qui établit, au passage, l'état de la question (*OBO* 147/1, p. 349-352 [avec bibliographie]).

⁷⁰ Qualifié par certains de table d'offrandes. B. Mathieu (communication orale) propose également d'y voir un « autel à encens », le *sntr* étant la substance qui, par définition, met en relation rituellement la terre avec le ciel, une telle « union » caractérisant justement l'horizon où va poindre le disque.

⁷¹ Absente des versions de RVI. Pour les scènes concernées, *ibid.*, p. 13-14 (tombe d'Osorkon II), p. 18-20 (TT 33), p. 24 (sarcophage Louvre D9 et sarcophage Berlin 49). Cf., également, *ibid.*, p. 349 ; et P. MONTET, *Les constructions et le tombeau d'Osorkon II à Tanis, La nécropole royale de Tanis 1*, Paris, 1946, pl. 25 (registre du bas, côté gauche), pour l'attestation la plus accessible. On remarquera, comme le souligne G. Roulin, que l'inscription en question est écrite : *wbꜛ (n)ḥp*. Voir également, pour cette mention combinée avec la figuration, J. ASSMANN, *Der König als Sonnenpriester*, *ADAIK* 7, Glückstadt, 1970, p. 24-26.

⁷² P.F. DORMAN, « Creation on the Potter's Wheel at the Eastern Horizon Heaven », dans E. Teeter, J.A. Larson (éd.), *Gold of Praise. Studies on Ancient Egypt in Honor of Edward F. Wente*, *SAOC* 58, Chicago, 1999, p. 90.

Si l'on admet que ces trois signes sont volontairement combinés et qu'ils constituent un tout – et que l'on suit J. Assmann –, leur agencement et la mention *wbꜣ nhp(w)* s'éclairent simplement à partir d'un certain nombre d'inscriptions parallèles⁷³. Pour n'en considérer qu'une seule, celle de Karnak, il y est mentionné que⁷⁴ :

(Doc. 13) [...] *m prꜣf, wbꜣꜣf nhpwꜣf, hfdꜣf r p.t m Hprj* [...].

[...] lorsqu'il (= le soleil) sort, il perce sa boule (de fumier) et grimpe vers le ciel en tant que Khépri [...].

Notons que le verbe *hfd*, « partir », « s'éloigner », « grimper », « s'élever », « monter », est rédigé ⁷⁵, c'est-à-dire avec l'enfant  comme déterminatif⁷⁶. On retrouve donc, dans cette inscription, l'ensemble des éléments constitutifs de la figuration ainsi que les deux termes de la mention *wbꜣ nhp(w)* : le soleil, en tant que scarabée, perce (*wbꜣ*) sa boule de fumier (*nhpw*)⁷⁷ ; régénéré, il en ressort et monte (*hfd*, le  de la figuration) vers le ciel (le ) en tant que Khépri (le ).

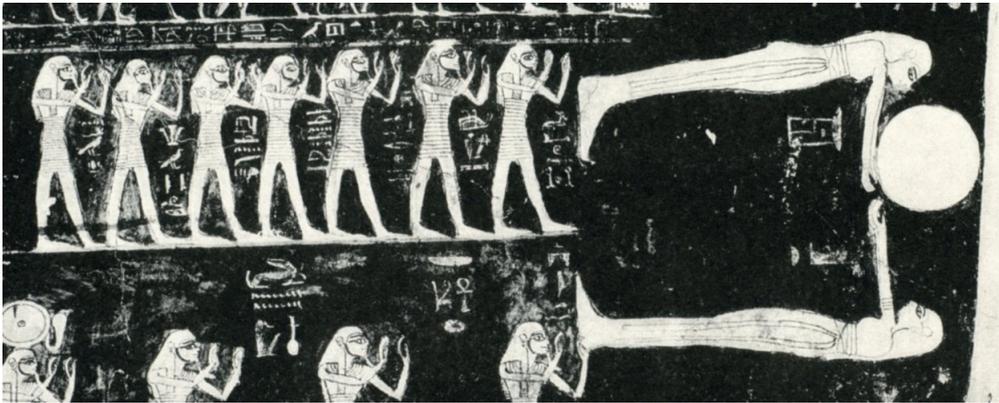


Fig. 2. D'après A. Piankoff, A. Rambova, *The Tomb of Ramesses VI*, BollSer 41/2, New York, 1954, pl. 196 (RVIb, le génie *Jwꜣw nhḥ* en tête du cortège).

Cependant, en raison du caractère disparate de la combinaison, P.F. Dorman propose une autre lecture : « The scarab and child are rather to be regarded as different forms of the sun god beginning his ascent to heaven during the first hour of the morning, with the former identified as Khepri, the winged scarab who flies up into the land of the living. The embryonic child is to be read not as the verb *hfd* but perhaps as the noun *sd.ty* “child” or

⁷³ J. ASSMANN, *Der König als Sonnenpriester*, p. 1-2, et p. 17, pour le texte hiéroglyphique. Pour ce texte en général, voir également S. VOß, « Ein liturgisch-kosmographischer Zyklus im Re-Bezirk des Totentempels Ramses' III. in Medinet Habu », *SAK* 3, 1996, p. 377-396.

⁷⁴ Version F, *ibid.*, p. 17 ; J.-Cl. GOYON, dans R.A. Parker, J. Leclant, J.-Cl. Goyon, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak*, *BESTud* 8, Providence, Londres, 1979, pl. 18B, col. 20 (pour la traduction de J.-Cl. Goyon, cf. p. 38).

⁷⁵ *Wb* III, 75, 6-9 ; *AnLex* 77.2677, *AnLex* 78.2667, *AnLex* 79.1952 (avec renvoi au passage qui nous occupe).

⁷⁶ Le verbe signifie aussi de manière courante également « s'asseoir », voire « se poser » (*Wb* III, 75, 10-12).

⁷⁷ Pour d'autres attestations de l'ouverture de la boule de fumier liée à l'apparition de la lumière, M. ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées I*, *BiEtud* 20, Le Caire, 1959, p. 122, n. 2.

equally “he of the flame,” the morning glow visible in the eastern sky before sunrise »⁷⁸. Il est difficile de ne pas admettre cette analyse. Cependant, le fait qu'en RVIa les trois signes soient étroitement associés incite à penser que la lecture proposée par J. Assmann est également juste, du moins pour la version RVIa.

En outre, il ne faut pas oublier la présence discrète du génie *Jw'w nhh* à proximité du « trigramme » en RVIb et chez Osorkon [fig. 1 et 4]. Cette présence explique peut-être la disposition particulière des trois éléments qui le composent, l'enfant  étant décalé vers le bas, au niveau de la base du « tour de potier », tandis que le ciel  et le scarabée  se trouvent plus haut, non loin de la partie supérieure du tour. L'enfant  se trouve ainsi en position de symétrie par rapport au génie *Jw'w nhh*, le premier à gauche du tour, le second à droite. La combinaison des deux semble être, en dépit de la présence du tour les séparant, une réminiscence des épithètes *hwn ntry* (= ) et *jw'w nhh*, associées dans le même ordre dans les hymnes solaires analysés plus haut. En conséquence, une troisième lecture du signe  devient ainsi possible – *hwn ntry* –, qui, en se combinant avec les autres éléments de la figuration ainsi qu'avec les inscriptions, pourrait être à l'origine d'un jeu d'allitérations sur les termes *nhp(w)*, *nhp*, *hwn* et *nhh*.



Fig. 3. D'après A. Piankoff, A. Rambova, *The Tomb of Ramesses VI*, BollSer 41/2, NewYork, 1954, pl. 196.

Pour ce qui est de la partie droite de la figuration de RVIb [fig. 1], J. Assmann l'interprète de la manière suivante⁷⁹ : le traîneau renvoie à Atoum ; le « tour de potier » *nhp(w)*⁸⁰, terme qui signifie aussi « modeler », « façonner »⁸¹, au « modelage » du nouveau soleil ; et le scarabée à Khépri. En d'autres termes, Atoum modèle sur son tour Khépri le nouveau soleil⁸².

⁷⁸ P.F. DORMAN, *op. cit.*, p. 90.

⁷⁹ J. ASSMANN, *Der König als Sonnenpriester*, p. 24.

⁸⁰ *Wb* II, 294, 9-12.

⁸¹ *Wb* II, 295, 1-6 ; *AnLex* 78.2180.

⁸² Pour un exemple d'emploi de l'expression *wb nhp(w)* à Esna : S. SAUNERON, *Les fêtes religieuses d'Esna*, *Esna* 5, Le Caire, 1962 (réimpr. 2004), p. 88 (§ 14 bis) ; et p. 92, n. x.

Enfin, dans la version RV Ib [fig. 1], les deux parties de la figuration – gauche et droite – sont mises en relation par le thème du « liquide » s’écoulant de la bouche du scarabée de droite, qui évoque, pour G. Roulin, « celui de la création par crachat attesté dès les Textes des Pyramides » (§ 1871a [TP 660])⁸³. P.F. Dorman, quant à lui, met en relation ce thème, de manière plus appropriée, avec celui de la flamme, qui renvoie à l’idée d’émission de lumière⁸⁴.

Cette figuration synthétise donc la « formation » puis la mise au monde de Khépri. Le génie le plus proche de cette composition, on l’a vu [fig. 1], est *Jw’w nhh*. La dimension temporelle de la création est donc indéniable. D’une certaine manière, *neheh* appartient à la substance même de Khépri, le nouveau soleil.

Par conséquent, le nouveau soleil est doté par héritage d’un cycle *neheh* dont les spécificités sont fixées par son prédécesseur. Son rôle consiste à réaliser un cycle constitué de l’alternance de deux périodes correspondant, l’une à la période où l’astre est visible dans le ciel, l’autre à celle au cours de laquelle il disparaît dans les profondeurs chthoniennes immuables (*djet*). C’est cette alternance qui permet la mesure du temps. Enfin, parce que l’une des principales spécificités du soleil consiste justement à produire du temps, *neheh* appartient à la substance même du disque : il ne peut y avoir de temps sans disque solaire ni de disque sans *neheh*.

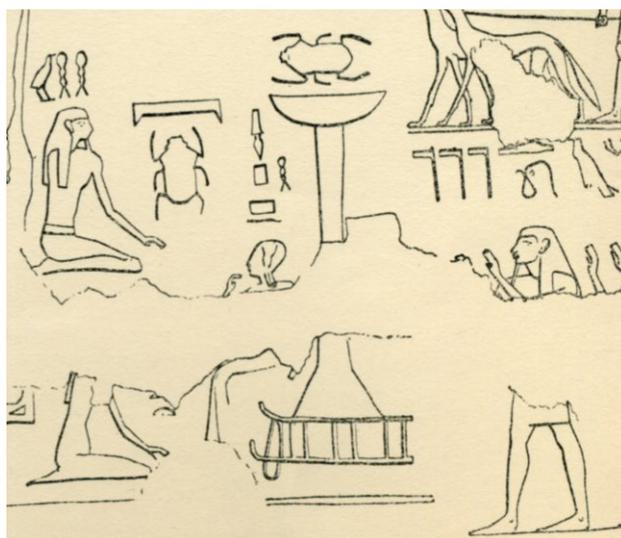


Fig. 4. D’après P. Montet, *Les constructions et le tombeau d’Osorkon à Tanis, La Nécropole royale de Tanis 1*, Paris, 1947, pl. XXV.

L’« héritier du temps » en contexte osirien

Les documents d’inspiration osirienne sont peu nombreux, deux ou trois si l’on compte celui qui suit. Il s’agit d’une inscription sur le montant droit de la porte B menant au corridor C de la tombe de Ramsès VI⁸⁵ :

⁸³ G. ROULIN, *OBO* 147/1, p. 350, et n. 1814.

⁸⁴ P.F. DORMAN, *op. cit.*, p. 90, et n. 24.

⁸⁵ A. PIANKOFF, N. RAMBOVA, *The Tomb of Ramesses VI*, *BollSer* 40/2, New York, 1954, pl. 18.

(Doc. 14) *ʿnh ntr nfr, smsw Gb, tpy n(y) h.t Nw.t, jhwn ntry, jwʿw nhh, n(y)-sw.t bjty, nb t3.wy* [...], *s3 Rʿ [...]* (Ramsès) *pw, m.h. !*

Que vive le dieu parfait, l'aîné de Geb, le premier du ventre de Nout, le jeune dieu divin, héritier du temps, le roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur du Double-Pays ([...]), le fils de Rê [...], ce (Ramsès VI), j. v. !

Le roi est présenté comme l'« aîné de Geb », le « premier du ventre de Nout », c'est-à-dire comme Osiris. Cette double mention est immédiatement suivie par la double épithète, déjà rencontrée, l'« adolescent divin, héritier du temps » (*jhwn ntry, jwʿw nhh*). On peut se demander si la séquence *smsw Gb, tpy n(y) h.t Nw.t, jhwn ntry, jwʿw nhh* ne renvoie pas pour les deux premières épithètes à Osiris et pour les deux suivantes au soleil en cours de régénération. Car, sur les quinze occurrences que le LGG⁸⁶ consigne en tant que désignations de divinités à l'entrée (*j*)*jhwn ntry*, et qui ne sont pas nécessairement celles se trouvant dans les documents analysés plus haut, une renvoie à Osiris, onze aux différentes formes de la divinité solaire et trois à d'autres dieux. Il semble donc que cette juxtaposition d'épithètes fasse référence au monde dans lequel le roi est simultanément osirianisé et solarisé, sachant que la (ré)génération de l'astre s'effectue également dans le ventre de Nout, mère d'Osiris.

Le document suivant consigne l'une des plus anciennes attestations de l'épithète qui nous occupe. Il s'agit d'une stèle abydnienne du Moyen Empire conservée au Musée de Turin. On y lit l'inscription suivante⁸⁷ :

(Doc. 15) (...) *J(=w) n3f nt(y).t jw(y).t, Hnty-Jmnty.w, k3 T3-wr, nb jmy(.w)-b3h, smsw p3wty.w, hr(y)-tp ntr.w drty.w, jwʿw nhh* (...).

(...) Ce qui est et ce qui n'est pas est venu pour lui, Khentymentiou, le taureau de Taour, seigneur des ancêtres, l'aîné des primordiaux, le supérieur des dieux-ancêtres, l'héritier du temps (...).

Le seul dieu mentionné dans ce passage est Khentymentiou ; il n'est ici qu'une forme d'Osiris-Khentymentiou, le premier dieu cité dans le texte de cette stèle. En dehors de l'épithète rare, spécifiquement abydnienne, *k3 T3-wr*, le « taureau de Taour »⁸⁸, les suivantes, tout en étant également rares, sont plus complexes. Elles présentent la divinité sous un éclairage « primordial » : « seigneur des ancêtres » (*nb jmy(.w)-b3h*)⁸⁹, « aîné des primordiaux » (*smsw p3wty.w*)⁹⁰, « supérieur des dieux-ancêtres » (*hr(y)-tp ntr.w drty.w*)⁹¹. La mention du *jwʿw nhh* vient juste après cette série. Or, la notion de « Première Foix » – absente de ce texte mais suggérée par ces épithètes – est incompatible avec celle d'héritage.

⁸⁶ LGG 5, 98b-c.

⁸⁷ Stèle Turin n° 107, 6-7 (G. MASPERO, « Rapport sur une mission en Italie », *RecTrav* 3, 1882, p. 115-116 ; cette stèle avait déjà été publiée par K. PIEHL, « Inscription de la XII. Dynastie (La stèle 21 du musée de Turin) », *ZAS* 19, 1881, p. 18-22).

⁸⁸ Et qui désigne Osiris. Elle est répertoriée dans le LGG par deux documents seulement dont celui qui nous occupe (LGG 7, 274c). Il existe une formulation proche, *k3 m T3-wr*, le « taureau dans Taour » (*loc. cit.*), qui renvoie également Osiris.

⁸⁹ Cette épithète n'est attestée en LGG 3, 581a, que par ce seul document.

⁹⁰ L'épithète *wr p3wty.w*, le « grand des primordiaux », est répertoriée en LGG 2, 436b ; deux occurrences uniquement y sont consignées. La première renvoie au document qui nous occupe, la seconde à E III, 343, 8. Par ailleurs, la translittération *wr* par le LGG du document qui nous occupe se fonde sur l'attestation d'Edfou dans laquelle le terme est rédigé . Cependant, dans le premier document, le nôtre, le mot est écrit  (mais avec un bâton non fourchu), il pourrait donc très bien s'agir de *smsw*, l'« aîné » (l'« aîné des primordiaux »).

⁹¹ Cette épithète n'est répertoriée que par ce seul document (LGG 5, 396a).

Quelles que soient les remarques effectuées au sujet de ce passage par différents auteurs ⁹⁸, il nous semble nécessaire de nous y arrêter et de l'examiner avec attention. Le premier point qu'il faut souligner est la présence de la préposition *hn'*, qui rattache ce qui suit (*mnw nb nfr*) à quelque chose se situant avant. Il est aisé de comprendre qu'il ne peut s'agir de *ḥ3.t nḥḥ ph.wy d.t* ni même de *wp(.t)-rnp.t* mais bien de *nd.t-ḥr*. La préposition *hn'* met donc en relation l'offrande *nd.t-ḥr* avec les « beaux monuments » (*mnw nfr*) qui seront également offerts au roi. Ce constat permet de mieux cerner la fonction du syntagme *ḥ3.t nḥḥ ph.wy d.t*. En faire la juxtaposition de deux génitifs directs n'a pas de sens. Le seul moyen de comprendre le passage consiste à en faire deux propositions nominales explicitant quelque chose qui précède : « (dont) le début est *neheh* et la fin est *djet* ». Il ne peut s'agir d'une explicitation de *nd.t-ḥr*. Reste le syntagme *wp.t-rnp.t*, littéralement « l'ouverture de l'année », composé de deux mots. L'« ouverture » est un acte ponctuel, limité dans le temps ; il est difficile de lui rattacher les termes *neheh* et *djet*. En revanche, le mot suivant, *rnp.t*, est tout à fait approprié. Ce passage doit donc être compris : « Apporter une offrande pour l'ouverture de l'année, (dont) le début (celui de l'année) est *neheh* et la fin est *djet* ». Par conséquent, selon les contextes, le syntagme *ḥ3.t nḥḥ, ph.wy d.t* peut être considéré soit comme la juxtaposition de deux génitifs directs, soit comme la juxtaposition de deux propositions nominales.

Pour en revenir au doc. 16, il ne faut pas perdre de vue que la fonction première des deux nisbés *n(y)*, dans le syntagme *ḥ3.t n(y.t) nḥḥ, ph.wy n(y) d.t*, est de marquer l'appartenance du premier terme du syntagme génitif au second ; il signifie simplement « qui appartient à » ⁹⁹, ce que nous traduisons par le français « de ». Il est évident que, dans de nombreux syntagmes construits avec ce nisbé, ce lien d'appartenance est fortement atténué, ce qui n'est pas le cas dans le passage qui nous occupe, l'introduction du nisbé ayant justement pour fonction de souligner cette appartenance. Le « début » (*ḥ3.t*) d'un cycle, sur le plan du temps, appartient à *neheh*, la « fin » (*ph.wy*) à *djet*, l'éternité, l'immutabilité. Dans le syntagme (...) *mw m ḥ3.t n(y.t) nḥḥ ph.wy n(y) d.t*, si l'on tient à rendre strictement la dimension de nisbé du *n(y)*, une traduction pourrait être « (...) l'eau provenant (*m*) du début qui appartient à *neheh* et de la fin qui appartient à *djet* ». Autrement dit, il ne s'agit nullement d'interpréter *ḥ3.t n(y.t) nḥḥ ph.wy n(y) d.t* comme le « début du temps et la fin de l'éternité » ¹⁰⁰ mais simplement de signifier que l'écoulement de l'« eau » (*mw*) est déterminé par un cycle temporel *neheh*, c'est-à-dire revenant, à la fin du flux temporel, dans l'éternité *djet*. Il ne peut donc s'agir que de l'eau de la crue dont on connaît les liens avec les *redjou* osiriens. Le fait qu'elle « appartienne » à Osiris (doc. 16) induit l'idée de régénération achevée du dieu.

Les vocables *neheh* et *djet* apparaissent à nouveau un peu plus loin dans le texte, insérés dans la séquence (numérotée) : (...) (1) *rs(w) wd3(=w)*, (2) *p3 nb nḥḥ*, (3) *n(y)-sw.t t3.wy*, (4) *jty*, (5) *ḥq3 d.t* (...), « (...) qui (= Osiris) s'est éveillé indemne, seigneur du temps (*neheh*), roi du Double-Pays, souverain *jty*, souverain de l'éternité (*djet*) (...) ». L'épithète n° 1, *rs(w) wd3(=w)*, « celui qui s'est éveillé indemne », est attestée avec une certaine fréquence et désigne surtout Osiris ¹⁰¹. En revenant à la vie, le dieu entame un nouveau cycle temporel

⁹⁸ Par exemple, J. ASSMANN, *Zeit und Ewigkeit im alten Ägypten*, Heidelberg, 1975, p. 34 ; Fr.-R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 285.

⁹⁹ M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, AegLeod 6, Liège, 1999, p. 85, § 120.

¹⁰⁰ Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 58, et p. 73.

¹⁰¹ LGG 4, 713b-715a.

neheh ; c'est pourquoi l'épithète qui suit (n° 2) le désigne d'emblée comme *p3 nb nhh*¹⁰². Simultanément, Osiris assume à nouveau la royauté, les épithètes suivantes mettent donc logiquement en relief sa nouvelle prise de fonction (nos 3-4) en tant que *n(y)-sw.t t3.wy* et *jty*¹⁰³. En assumant cette fonction, il prend logiquement le contrôle du territoire égyptien (*t3.wy*), lequel est caractérisé par son immuabilité *djet*, d'où l'épithète n° 5 : *hq3 d.t*.

L'épithète qui nous occupe est mentionnée un peu plus bas, dans la séquence *tp(y) n(y) ntr 5, jw'w nhh*, « le premier des cinq dieux, l'héritier du temps ». Encore une fois, l'articulation des épithètes est logique. Les « cinq » sont les Enfants de Nout : Osiris, Seth, Isis et Nephthys, série à laquelle fut ajouté plus tard Haroéris. On comprend dès lors pourquoi, l'épithète *jw'w nhh* est mentionnée puisque le « premier des cinq » est justement Osiris (cf. *supra*, doc. 14). En outre, c'est pendant les jours épagomènes, c'est-à-dire à la fin de l'année, pendant ces cinq jours très particuliers qui viennent s'ajouter à l'année égyptienne composée de 360 jours, que naissent les « cinq » en question. Ces cinq jours constituent la fin du cycle annuel, qui précède et annonce le nouveau ainsi que la nouvelle crue du fleuve liée à Osiris. Il s'agit donc du moment où le dieu reçoit l'héritage qui permettra au nouveau cycle temporel (*neheh*) de commencer. C'est pourquoi le texte se poursuit avec l'épithète « celui pour qui le moment est venu » (*jww n=f sp*).

Enfin, le passage s'achève sur l'épithète *mn(w) r nhh d.t*, « celui qui est établi pour *neheh*, éternellement (*djet*) ». Traduire *r nhh* par « pour toujours », avec un « toujours » à l'échelle du temps humain n'a pas vraiment de sens ; surtout si l'on tient compte du fait que le mot suivant est *d.t*. Il n'est pas vraiment possible de rendre en français l'expression *r nhh*, du moins pour le passage qui nous occupe, à moins de l'exprimer par une longue périphrase du type : « pour la durée (spécifique) du cycle temporel *neheh* » ; *mn(w) r nhh* devrait donc être traduit « celui qui est établi pour la durée (spécifique) du cycle temporel *neheh* ». Maintenant, comment analyser le terme *d.t* ? Deux possibilités, soit on considère qu'il s'agit d'un deuxième substantif régi par la préposition *r* – avec le sens obscur « pour *neheh* et *djet* » – ; soit on considère, ce qui est plus probable, qu'il s'agit de l'adverbe « éternellement ». Mais à quoi ce dernier se rapporterait-il ? Si l'on fait du participe de l'épithète qui précède un participe perfectif – « qui a été établi pour *neheh*, éternellement » –, on a l'impression que la durée du cycle *neheh* va être éternelle (*djet*), ce qui est peu probable. En revanche, si on l'interpète comme un imperfectif « qui est établi pour *neheh* », avec l'idée d'itération qui caractérise la notion de cycle, une traduction serait : « celui qui est (régulièrement) établi pour un cycle temporel *neheh*, éternellement (*djet*) », l'adverbe se rapportant à l'itération et non à la durée du cycle *neheh*¹⁰⁴.

*

* *

¹⁰² Le hiérogrammate aurait pu utiliser l'épithète *jw'w nhh* mais elle l'est un peu plus loin et de manière bien plus éclairante.

¹⁰³ Le mot *jty*, « souverain », contrairement à l'épithète qui précède, ne fait pas explicitement référence au territoire ; il semble surtout renvoyer à la fonction royale qui est également caractérisée par son immuabilité (*djet*) (Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 36-45).

¹⁰⁴ On retrouve cette idée ailleurs avec des formulations différentes (Fr. SERVAJEAN, *Djet et neheh*, p. 54-56).

Par conséquent, le fait que cette épithète désigne Osiris ou une divinité solaire ne change rien à l'idée qu'elle véhicule. Il s'agit simplement de la transmission à un dieu héritier d'un nouveau cycle *neheh*, avec ses caractéristiques spécifiques fixées par le dieu qui transmet. Le donateur et l'héritier sont les mêmes, Osiris ou la divinité solaire héritant d'eux-mêmes. Le début de chaque cycle *neheh* correspond à une réactualisation de la situation antérieure ; si, pour Osiris, aucun renseignement n'est donné à ce sujet, pour la divinité solaire, il est spécifié qu'elle s'engendre elle-même dans un monde caractérisé par *djet*. La durée spécifique des phases de visibilité et d'invisibilité du cycle *neheh* transmis par héritage n'est pas le fruit du hasard, elle a pour but de rythmer le flux du temps et des phénomènes naturels – course du soleil, cycles des saisons, du fleuve et de la végétation – en permettant des réactualisations régulières au cours desquelles le monde – ainsi que le démiurge – se régénère et retrouve sa « jeunesse » de la Première Fois.

Résumé :

L'épithète *ḵw'w nḥḥ*, l'« héritier du temps », renvoie essentiellement à Osiris ou à la divinité solaire dans certains de ses aspects. Il s'agit d'une divinité qui se régénère périodiquement en débutant régulièrement un nouveau cycle temporel *neheh* annuel ou diurne.

Abstract :

The attribute *ḵw'w nḥḥ*, the « Heir of time », refers essentially to Osiris or to the solar divinity under some of its aspects. It is a divinity who regenerates periodically herself beginning regularly a new temporal cycle *neheh* annual or diurnal.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.
<http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

